

Les noces au village

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 30

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

avalanches, leurs torrents, leurs pics neigeux, n'avaient pas encore été analysés, dépeints, aussi longuement aussi souvent qu'ils le furent depuis par une foule de touristes, écrivains ou poètes.

Je me flattais donc que ma cascade produirait une véritable sensation, et à peine rentré chez moi, je cherchai, à l'aide de phrases ronflantes, à faire mousser mon aquatique merveille.

A cet effet, je relus la peinture faite par Châteaubriand du saut du Niagara ; je parcourus de magnifiques pages de notre célèbre compatriote de Saussure, dans lesquelles il retrace à grands traits les âpres et sévères beautés de nos plus hautes cîmes ; puis armé de ces lectures fécondantes, je me mis à l'œuvre, et vraiment, modestie à part, je fus enchanté de mes tirades, satisfait de mes phrases, et je portai, triomphant, le tout au comité du journal, où je fis, d'une voix emphatique et d'un timbre vibrant, la lecture de mon fait divers splendide.

Mes collègues trouvèrent le morceau brillant sans doute, mais un peu volumineux ; j'en dus, à regret, retrancher quelques passages, puis il fut adopté et admis à l'honneur de l'impression.

Mais, par malheur, les faits divers étaient fort nombreux ; mes confrères avaient récolté non pas une magnifique cascade, comme moi, mais beaucoup de petites nouvelles intéressantes qui durent passer avant ma gigantesque chute d'eau dans laquelle toutes auraient été noyées ; en sorte que le journal ne paraissant que deux fois par semaine, ma pompeuse narration ne vit le jour que quinze jours après son éclosion... quinze jours durant lesquels le temps fut constamment au beau.

Enfin, mon chef-d'œuvre se montra dans les colonnes du journal. Je l'y relus trois ou quatre fois, comme s'il était composé par un autre que par moi ; je me mis en quête immédiatement de l'effet qu'il produirait, et vraiment j'en fus ravi. On se récriait autour de moi sur l'inattention des Genevois à jouir de l'aspect des phénomènes de leur pays, et grand nombre de nos lecteurs faisaient le projet d'aller le dimanche suivant contempler en famille cette cascade méconnue quoique si remarquable.

Je me prélassais dans mon triomphe et dans cette secousse électrique donnée par moi à notre population pour aller jouir d'un tableau naturel que son insouciance lui avait dérobé jusqu'alors ; je me regardais comme l'Amérique Vespuce de ce monde de sensations que j'allais éveiller dans l'âme de mes compatriotes.

Or, le lundi suivant, comme j'étais seul au bureau du journal à attendre mes collègues, voilà que M. Decrey, qui plus tard fut conseiller d'Etat, entre et me demande si je fais partie de la rédaction à laquelle il venait reprocher de s'être joué de la crédulité publique.

— Comment donc, Monsieur, lui dis-je ?

— Votre dernier numéro n'était-il pas aux regards de vos lecteurs une gigantesque description de la cascade d'Etrembières ?

— Oui, sans doute, et c'est moi qui l'ai faite.

— Alors, Monsieur, vous auriez dû faire aussi la cascade que deux cents personnes et moi-même nous n'avons pas su trouver hier.

— Comment cela ?

— Oui, Monsieur, alléchés par la peinture de cette cascade incomparable, ou plutôt introuvable, vingt familles au moins, ainsi que la mienne, se sont mises en route pour l'aller voir ; mais sans un moulin et un meunier que nous avons trouvés sur les lieux et qui nous ont signalé l'emplacement de ce phénomène très-intermittent, nous aurions douté si jamais il était tombé une goutte d'eau dans cet endroit où il n'y en a pas même aujourd'hui pour abreuver un séchot.

— Ah ! Monsieur, lui dis-je, pardonnez-nous, mais l'article sur cette cascade a dû attendre quinze jours pour paraître dans le journal.

— Alors pendant ce temps, le soleil l'a bué !

— Hélas ! il est trop vrai et je ne puis que répéter avec Phèdre :

« Oh soleil, je hais ta lumière ! »

— J'attendrai donc les pluies pour retourner la voir, dit M. Decrey en me saluant.

J. PETIT-SENN.

Les noces au village.

Ce n'est certes pas un événement bien nouveau qu'un mariage ; chacun connaît ce genre de fête et a eu l'occasion d'y assister une ou plusieurs fois ; aussi nous bornerons-nous à faire seulement une courte description de la manière dont les noces se célèbrent à la campagne, où elles prennent d'année en année des proportions plus grandes ; le luxe qui s'y montre, dans la recherche et l'abondance vraiment fabuleuse des repas, exigerait chez les convives un appétit homérique par peu qu'ils fussent dans l'obligation de faire honneur à tout ce qui leur est offert.

Dans certains villages progressistes et d'une civilisation avancée, on se rapproche beaucoup maintenant des us et coutumes de la ville, surtout en ce qui concerne la toilette, et particulièrement celle de l'épouse, que ne désavouerait aucun journal de mode. Le goût et l'élégance pénètrent aujourd'hui jusque dans les plus modestes hameaux ; mais il y aura toujours cette différence, qu'à la ville on sacrifie souvent beaucoup à l'apparence pour lésiner sur le *solide*, tandis qu'à la campagne les deux marchent d'un commun accord. Où est le temps où la fiancée marchait à l'autel, vêtue simplement d'un mouchoir brodé, croisé sur la poitrine et dont les pointes entraient sous un grand tablier de mousseline, qui recouvrait une robe étriquée en longueur et en largeur ?... Aujourd'hui, les jeunes filles du village se marient en fraîche toilette de bal ; plus de bonnet, plus rien qui sente l'ancien temps ; il y a une transformation complète. Mais ce n'est pas le seul point qui offre un changement radical, il existe aussi dans tout ce qui touche à l'article *repas*. Autrefois, ceux-ci étaient préparés avec les meilleures provisions du ménage : le classique *jambon*, la *daube*, le *rôti*, suivis des pâtisseries faites à la maison, suffisaient amplement à rassasier et contenter les invités ; de nos jours, n'allez plus nulle part chercher cette heureuse simplicité ! On prépare bien encore ces mets-là, mais ils sont comme une réserve prudente destinée à combler les vides que pourraient laisser le poisson, le gibier, la volaille et les produits du confiseur de la

ville voisine, que l'on sert maintenant dans un grand nombre de noces villageoises. La table est ornée de fleurs, entourée de jeunes filles, qui, bien que gardant sur quelques points un reste de rusticité, n'en sont pas moins charmantes, tandis que leurs cavaliers conservent davantage l'air du terroir.

Un usage généralement admis à la campagne, et qui date de fort loin, paraît vouloir tomber en désuétude depuis quelques années, c'est celui de célébrer les *belles dimanches*; c'est-à-dire que lors de la publication des bans en chaire, l'épouse a la coutume, au village, d'inviter parents et amis à un grand festin, prélude de la noce; mais, nous venons de le dire, cette habitude commence à être mise à l'écart; on a reconnu l'inutilité d'avoir deux fêtes aussi rapprochées, et cette première invitation se remplace à la noce même, voici comment: l'épouse offre un déjeuner copieux auquel sont conviés non-seulement les invités du jour, mais les personnes âgées de l'endroit, les notables parmi les autorités, et enfin certains parents trop peu fringants pour qu'ils figurent durant tout le cours de la fête. Ensuite, la cérémonie religieuse a lieu, elle est suivie d'un dîner chez l'époux, où il n'est pas rare de voir cinquante à soixante personnes réunies. Puis la jeunesse et même une bonne partie des gens d'âge mûr montent sur de rustiques équipages, entraînés par des chevaux enrubanés, et l'on fait une promenade assez longue pour qu'elle permette aux mamans, restées au logis, de servir un immense goûter aux femmes du village qui ne sont pas de la noce proprement dite.

Au retour de la promenade, la joyeuse bande retrouve les tables surchargées, et achève la fête par un souper se prolongeant parfois jusqu'au matin.

Le lendemain, d'autres invités viennent encore, et l'on finit par faire participer tous les habitants de la commune aux *galas* qui sont servis pendant trois jours consécutifs.

En terminant, disons un mot d'une ancienne coutume qui a déjà été souvent blâmée, celle de rançonner sans pitié le pauvre époux, qui a tant d'autres charges dans cette circonstance-là. Les jeunes garçons se rendent un soir auprès de lui et demandent une somme destinée à payer les frais d'une *danse*, ou simplement d'une *ribotte* qu'on fera, soi-disant, à la santé du donateur; s'il est riche, le mal n'est pas grand pour lui, mais il arrive souvent que des hommes presque nécessiteux sont harcelés sans miséricorde pour livrer quelques écus bien précieux pour eux. Dans quelques villages où l'on se sert de termes imagés pour quêter auprès de l'époux, on lui dit que puisqu'il s'empare de la plus belle plante des forêts de la commune, il doit la payer largement, et il va sans dire que chaque fille devient la plus belle lorsqu'il s'agit de l'estimer à un prix élevé. Après des marchandements interminables, l'époux finit par s'exécuter de mauvaise grâce.

Toutes ces choses s'en vont peu à peu; espérons qu'elles finiront par devenir des traditions de l'ancien temps que raconteront les vieillards.

S.

Onna ruda poàire.

Vouàitsé z'ein onna tota galéza qu'est arrevaië tsi Jeannot à Sami :

La villie Lizette étâi morta, et on l'avâi portaie dein iena dei petites tzambres que sont tot amon, découté lo guelâtâ. Cé même dzo, onna compagni dé vortigeu, qu'allavé aô camp, arrevâ aô veladzo po lodzi. Tsi Jeannot à Sami, l'ein uront dou à lodzi et on laô bailla la tsambre découté elliaque iô étâi lo co dé la Lisette. C'ein eimbêtâvé gros elliau dou sordats d'ouré plliora toté lé dzein dé la mâison, que regrettavont la mère-grand, et quand l'uront posâ l'âo fusi, l'âo giberna et l'âo sa, et que l'uront medzi on bocon, s'ein alliront à la pinta po retrovâ lé z'autro et po s'amusâ.

Quand la né arrevâ, failleçâi veillî la villie Lizette, et c'est la Zabô, que l'amâvé tant, que la veilla, A n'hâora, on alla la criâ po veni soupa, et le lascia lo crâisu allumâ. Peindeint que le soupâvé, vouàitsé ion dâi sordats que reintré et qu'avâi bu on fort coup; ie ve dé la lumière pé lo perte dé la saraille, et sé peinsa que c'étâi sa tsambra et que son camerado avâi laissi allumâ por li. L'eintré dein stu pâilo, sé dévité dein on câro et sé met aô lli découté la villie, ein desein : do tou, François? . . Ma fâi vo paôlé crairé que la villie n'a rein repondu, et lo sordâ que créia que c'étâi son camerado François sé peinsa : paraît que do, et bintout sé met assebin à drumi, sein peinsa à détiendré lo crâisu.

On momein après, la Zabô remonté ein pllioreint, et tot ein veillein la villie, le racoumoudavé dei tsadçons. Eintré dix et onj'haôré, l'ou d'aô bruit pé lé z'égra, la porta s'advré tot balameint et onna têtâ sé montré : c'étâi lo Alexi à l'assesseu, lo bounami dé la Zabô, que vegnâi l'âi teni compagni. L'eintrâ, recliouse la porta, et alla sé cheta vers la tsemena, tôt proutso dé sa mîa. Je verivont lo dou aô lli iô étâi la villie, et après avâi dévesâ on momein, lo Alexi eimbrassa su la djouta la Zabô que l'amâvé tant. Voliavé l'embrassi oncora su l'autra djouta, ma la Zabô lâi dese : mâ, mâ... na... Alexi... na... paô-t-on... se ma mère-grand allavé... eh! mon Dieu!... l'âi-ia oquié que remouet dein lo lli.... — Caise-té foula que t'es.... éte que lé moo revignont? — Lé moo! boeila onna voix terribllia que seimbllivâ veni daô lli.... Eh! mon Diu! cria la Zabô, ma mère-grand que revint... et coumein le voàitivé contré lo lli, lé rideaux s'écartont, et on gros yesadzo tot bllian sé montré. Lo Alexi que vòaitivé asse bin, coumeinça à grulâ dein sé tsaucé, et criavé de toté sé focé : la moo! la moo!

Et lo sordat (ca ein oëin dévesa lé dou z'amoureux s'étâi reveilli) s'apêçu que l'étâi cutzi découté la morta; ie preind poàire et tsertsivé à sailli frou daô lli, ma ne poivé pâ. La Zabô tot épouâiria, advré la porta et sé sauvé avau lé z'égra ein fascin dei sielliâié dé la metzance, et lô Alexi tot bouleversa sé sauvé apré; lo sordat qu'à retrova sé focé chaôté frou d'aô lli et cor tot ein tsemise après Alexi que s'épouâire adé mé et que boeilé adé pé foo. Mâ n'est pas tot : l'autro sordat qu'étâi dein sa tsambre sé réveillâ, s'épouâiré, sô dé sa tsambre tot nu, sé fo avau lé z'égra, et lo premi sorda que lo vâi crâit que c'est la villie, sé met à hurla coumein on pos-